

**initiative pour la société civile**  
dans le secteur minier



# **Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE)**

## **Rapport technique d'activités**

**Titre du projet : Ecole sur la bonne gouvernance des revenus  
infranationaux du secteur Minier en République Démocratique du Congo  
(ECORIM 2021)**

07 Avenues des Calcaires, Quartier Hewa bora, Commune de Kampemba, Ville de Lubumbashi,  
Province du Haut-Katanga  
Phone : (+243) 819126683 ; 978209494  
E-mail : [ceordc2017@gmail.com](mailto:ceordc2017@gmail.com)  
Site web : [www.ceo-envi.com](http://www.ceo-envi.com)

**Décembre 2021**

## Sommaire

Sommaire.....	1
1. Contexte du projet.....	3
2. Mise en œuvre du projet.....	5
Activité 1 : Mission d'identification des ETDs, CLDs dans le Haut-Katanga et Lualaba ....	5
Activité 2 : Cocktail de bienvenue aux participants et formateurs, le 7 novembre 2021, Pullman Hôtel Grand Karavia (au tour de la piscine) .....	7
Activité 3 : Déroulement de l'ECORIM 2021, à Lubumbashi (Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia) du 8 au 13 novembre 2021 .....	7
Activité 3.1 : Première journée de formation, le 8 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia .....	8
Activité 3.2 : Deuxième journée de formation, le 9 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia .....	12
Activité 3.3 : Troisième journée de formation, le 10 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia .....	14
Activité 3.4 : Quatrième journée de formation, le 11 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia .....	18
Activité 3.5 : Cinquième journée de formation, le 12 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia .....	20
Activité 3.6 : Sixième journée de formation, le 13 novembre 2021, Secteur de Bukanda .....	21
3. Résultats et leçons apprises.....	23
3.1. Quelques défis majeurs.....	23
3.2. Leçons apprises .....	24
3.3. Quelques observations globales .....	24
De la Sélection des participants .....	24



De la qualité des modules de formation et de la conception du canevas des modules des formateurs .....	24
Du choix des facilitateurs/Formateurs .....	24
Du Comité de pilotage : .....	25
Des Risques .....	25
4. Conclusion .....	25
Recommandations .....	26



## 1. Contexte du projet

L'Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit congolais basée à Lubumbashi qui œuvre principalement en RD Congo dans le secteur de l'environnement (lutte contre la pollution, la déforestation sous diverses formes, la préservation du paysage et de l'utilisation responsable des ressources naturelles, les forêts, la biodiversité, etc.), des mines et des droits de l'homme à un environnement sain. L'OCE contribue à la promotion et la protection de l'environnement, à la responsabilité environnementale et sociale des entreprises, à l'émergence du développement durable, à la préservation du climat et lutte contre le changement climatique, la sylviculture, la santé et moyens de subsistance, la justice sociale, la sauvegarde du paysage et de l'exploitation responsable de bien de la nature, dans le respect des générations présentes et futures et dans le soutien des peuples autochtones. Depuis sa création, l'OCE accompagne plusieurs ETDs, leurs communautés et les entreprises extractives œuvrant dans les différentes entités (entre autres, la Commune de la Ruashi, la Commune Annexe, la Commune de Kampemba, le Secteur de Bukanda et le Territoire de 2 Kipushi) dans la planification, les négociations de cahiers de charge de responsabilité société (signés notamment avec Ruashi Mining, MMG, KICO, CHEMAF), sur plusieurs thématiques notamment : la décentralisation administrative et fiscale, les innovations de la loi minière de 2018 et le développement communautaire, les changements climatiques et la gestion de l'environnement. Depuis 2017, l'OCE travaille en collaboration institutionnelle, technique et financière avec le Centre Carter (TCC).

En 2020, l'OCE en partenariat avec la GIZ, à travers le projet « Développement économique Intégré du Secteur Minier (DISM), a organisé la première édition de l'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier en RDC (ECORIM). Cette école avait pour objectifs : - D'une part, de renforcer les connaissances des acteurs de la société civile congolaise en matière d'accompagnement des ETD dans la gestion des flux financiers provenant des activités minières destinés au développement communautaire ; - D'autre part, de renforcer le savoir et le savoir-faire des animateurs des entités territoriales bénéficiaires des revenus infranationaux en matière de bonne gouvernance desdits revenus.

En effet, la loi minière congolaise promulguée en 2018 définit trois sources d'impulsion du développement local à travers le secteur minier. Ces trois sources se déclinent en termes des revenus financiers au bénéfice des communautés ou en termes des projets sociaux que doivent réaliser les titulaires des droits miniers au bénéfice des communautés affectées : ✓ 15% de la redevance minière sur un compte désigné par l'entité territoriale décentralisée dans le ressort de laquelle s'opère l'exploitation ; ✓ La signature par les entreprises minières d'un cahier des charges en faveur du développement des communautés affectées par un projet minier ; ✓ La contribution au financement des projets de développement communautaires (0,3 % du chiffre d'affaire de l'entreprise). Par ailleurs, l'article 285 septies a introduit la notion des négociations et signature d'un cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises par tout titulaire d'un droit minier.



Dans ce contexte, et au regard de l'importance stratégique que revêt cette disposition du code sur le développement socio-économique local, la planification locale devient une priorité absolue pour les animateurs des ETDs. En d'autres termes, pour arriver à mieux capitaliser les opportunités de développement qu'offre le cahier des charges, maximiser ainsi les impacts des investissements consentis par les titulaires des droits miniers dans leurs zones des opérations et auprès des communautés affectées, les animateurs des entités territoriales décentralisées doivent définir clairement leur vision et ambition afin de renforcer leur développement au sein de leur communauté. En outre ils doivent faire preuve de la maîtrise théorique et pratique des outils de planification et des techniques de négociation. Ils doivent avoir des meilleures compétences en techniques d'élaboration et suivi budgétaire, surtout être en mesure de bien définir les secteurs et les projets prioritaires de développement à intégrer dans les cahiers de charges.

C'est dans ce contexte que la GIZ, à travers le projet « Développement économique Intégré du Secteur Minier » (DISM) et en collaboration avec l'OCE, NRGI, SARW, Centre Carter et Resource Matters, s'est proposé d'organiser une deuxième édition de l'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier, ECORIM 2021 en sigle, qui s'est tenu à Lubumbashi du 8 au 13 novembre 2021.

L'ECORIM est un programme de formation de courte durée qui renforce le savoir et le savoir-faire des responsables des ETDs et de membres de leur comité local de développement (CLD) ainsi que des experts de la société civile congolaise, en matière de planification et processus d'élaboration du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ce programme de formation a été conçu en vue de préparer un meilleur accompagnement des ETD par des experts de la société civile et une amélioration de compétences des ETD dans la gestion des revenus destinés au développement local, tout en favorisant le travail conjoint sur cette thématique avec les organisations de la société civile œuvrant dans le secteur.

C'est ainsi que l'OCE a mis en œuvre la deuxième édition de l'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier (ECORIM 2021). Cette deuxième édition d'ECORIM était sous le thème général : « **Formation sur les outils de planification du développement local et gestion des revenus infranationaux, Planification locale et processus d'élaboration du cahier des charges de la Responsabilité sociétale des entreprises minières** »

L'objectif principal étant de renforcer les connaissances, les savoir-faire (compétences) des gestionnaires des ETDs, des membres des CLDs et des acteurs de la société civile pour qu'ils soient plus efficaces dans la planification du développement par une gestion rationnelle et transparente des revenus infranationaux.



## 2. Mise en œuvre du projet

### Activité 1 : Mission d'identification des ETDs, CLDs dans le Haut-Katanga et Lualaba

Pour une bonne mise en œuvre de l'ECORIM 2021, il a été nécessaire d'effectuer une mission préparatoire pour identifier et évaluer des ETDs (Entités Territoriales Décentralisées) et CLDs (Comités Locaux de Développement) pour en dénicher ceux qui seront admis à la session de renforcement des capacités, mais aussi pour mieux adapter les modules de formation aux réels besoins des participants. Il sied à noter ici que l'un des grands critères était que l'ETD soit impactée par au moins un projet minier.

Dans ce sens, une mission de 12 jours a été effectuée par deux membre du staff OCE accompagnés du préfet d'ECORIM (Martin Mpinda) et de l'équipe de la GIZ, dans les provinces du Haut-Katanga et Lualaba pour l'identification et évaluation des ETDs et CLDs. L'évaluation s'est déroulée de deux manières ; en premier lieu une descente sur terrain pour les ETDs accessibles et une évaluation par communication téléphonique pour les ETDs non accessible.

Au cours de l'enquête, chaque ETD enquêtée a été enregistrée sur une fiche d'évaluation élaborée par l'Observatoire Congolais de l'Environnement (OCE).

Dans la province du Haut-Katanga, les ETDs suivantes ont été identifiées et évaluées, par un entretien direct avec les chefs des ETDs et des représentants des communautés locales (membre des CLDs) :

1. La commune de Ruashi dans la ville de Lubumbashi
2. La commune de Kampemba dans la ville de Lubumbashi
3. La commune Annexe dans la ville de Lubumbashi
4. Le secteur de Bukanda (périphérie de la ville de Lubumbashi)
5. La commune de Shituru dans la ville de Likasi

En outre, certains autres ETDs de la province du Haut-Katanga ont été évaluées à travers les appels téléphoniques. Il s'agit notamment de :

1. Chefferie de Basanga (Kambove Ouest)
2. Secteur de Lufira (Mwadingwisha)

Dans la province du Lualaba, les ETDs suivantes ont été identifiées et évaluées, par un entretien direct avec les chefs des ETDs et des représentants des communautés locales (membre des CLDs) :

1. La commune de Dilala dans la ville de Kolwezi
2. La commune de Manika dans la ville de Kolwezi
3. Le secteur de Lufupa dans le territoire de Mutshatsha (à environ 80 km de Kolwezi)



4. Le secteur de Luilu dans le territoire de Mutshatsha
5. La chefferie de Bayeke
6. La commune de Fungurume

A l'issu de cette mission effectuée dans les deux provinces précitées, il a été remarqué que les besoins en formation des ETDs et CLDs tournaient au tour de :

1. NTIC-base des données-site internet
2. Chaines des dépenses et capacitation
3. RSE
4. Revenus infranationaux
5. Transparence
6. Redevabilité
7. CLD
8. Cahier des charges



Quelques photos montrant certains lieux visités dans le Haut-Katanga et le Lualaba (Crédit photo : ECORIM 2021).

## Activité 2 : Cocktail de bienvenue aux participants et formateurs, le 7 novembre 2021, Pullman Hôtel Grand Karavia (au tour de la piscine)

7

Au cours de la soirée du dimanche 7 novembre 2021, les participants, le comité de pilotage et les formateurs se sont réunis pour un cocktail de bienvenue. Ceci était dans l'objectif d'échanger, de relaxer (pour les participants qui ont pris l'avion) et de se mettre sur une même longueur d'ondes, échanges et présentation avant de se lancer dans six jours de travail acharné.



Quelques photos résumant la soirée du cocktail d'accueil des participants (Crédit photo2 : ECORIM 2021).

## Activité 3 : Déroulement de l'ECORIM 2021, à Lubumbashi (Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia) du 8 au 13 novembre 2021

L'ECORIM 2021 s'est déroulé dans six (6) jours repartis en cinq jours de formation dans la salle et une journée de visite sur terrain dans le secteur de Bukanda. Un total de trois thématiques (domaines) et 18 modules ont été développées pendant les jours de la formation en salle.

1. La planification Locale : les enjeux de la gouvernance locale en RDC
2. Les référentiels nationaux, régionaux et internationaux de la planification pour le développement local
3. Le processus de négociation et exécution du cahier des charges



### Activité 3.1 : Première journée de formation, le 8 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia

La première journée a porté sur la thématique suivante : Domaine N°1. Planification locale : les enjeux de la planification locale. Celle-ci a commencé par la session d'ouverture de l'atelier, avec la lecture respective des discours de son excellence Monsieur le Ministre provincial des Mines du Haut-Katanga, la représentante de la GIZ (Emilie Droin) ainsi que le Coordonnateur de l'OCE et préfet de l'ECORIM (Martin Mpinda). Cette série de discours a intervenu tout juste après le chant de l'hymne national de la République Démocratique du Congo.

Dans son discours le Ministre des mines a remercié la GIZ et ses partenaires pour l'organisation cette session de formation ; il a par la suite souhaité la bienvenue aux participants tout en leur demandant d'être plus actifs et efficaces dans la planification du développement pour une gestion participative, rationnelle et transparente des revenus infranationaux du secteur minier, en situant les trois domaines de la formation notamment les enjeux de la gouvernance locale en République Démocratique du Congo, le deuxième qui est le référentiels nationaux et internationaux de la planification pour le développement local durable et le processus de négociation et d'exécution d'un cahier des charges.

Dans son mot, la représentante de la GIZ a, après avoir salué la présence des participants, remercié les autorités provinciales pour la tenue de cette formation à Lubumbashi. Elle a par la suite salué l'étroite collaboration des autres partenaires techniques pour leurs contributions avec la GIZ et a remercié les formateurs engagés dans l'ECORIM.

En revenant sur les objectifs de l'ECORIM qui vise le renforcement du savoir et du savoir-faire des responsables des ETD et des membres de leur comité locale de développement ainsi que les experts de la société civile congolaise en matière de planification et processus d'élaboration du cahier des charges de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), et en se référant sur la loi minière de 2018 telle que promulguée, il est revenue sur les 3 sources d'impulsions du développement local à travers le secteur minier pour le développement de la communauté notamment le 15% de la redevance minière, la signature par les entreprises minières d'un cahier de charges et le 0,3% du chiffre d'affaire.

En rappelant les 3 grands domaines qui seront développer en 18 modules pendant les six jours de formation, elle mentionné que l'innovation de l'ECORIM pour cette année favorisera la transmission de la matière à travers des Simulations (jeux de rôles) afin de faciliter une meilleure assimilation pour soutenir les connaissances théoriques et appropriation par les apprenants.

En soulignant l'importance d'un engagement participatif et inclusif au niveau des ETD, les projets DISM et PROGERIM se réjouissent de faire partie des acteurs contributeurs à l'amélioration de la gouvernance des revenus infranationaux, ressources indispensables pour le développement des communautés impactées par l'activité minière.



En saluant la présence des OSC du Nord Kivu, du Sud Kivu, Haut Uélé, du Lualaba et du Haut Katanga, les membres des CLD et les chefs des ETD, la représentante de la GIZ a souhaité une très bonne formation aux participants et plein succès à la deuxième édition de l'ECORIM.

A son tour, le préfet de l'ECORIM et coordonnateur de l'OCE, a dans son mot, remercié d'une part les partenaires internationaux qui constituent l'équipe de pilotage de l'ECORIM pour le travail fourni, pour leurs soutient financier, technique mais également pédagogique afin de permettre la réalisation de ses assises notamment GIZ, SARW, Centre Carter, Ressources Matters et NRGi et d'autre part des acteurs des ETD, CLD et les OSC qui participent à ses assises et qui bénéficient un appui concret sous le thème « formation sur les outils de planification du développement local et gestion des revenus infranationaux ».

Il a en outre rappelé que l'ECORIM s'inscrit dans le cadre du projet DISM de la GIZ et vise le renforcement des capacités des OSC, des ETD et CLD pour une meilleure gestion des revenus afin de favoriser le développement local de nos entités comme l'indique le nouveau code minier.

C'est à ce titre qu'il a salué l'investissement du gouvernement provincial par le biais du ministre des mines pour tout le travail effectué dans la mise en place de cahier des charges signés entre les communautés et les entreprises minières.

En souhaitant une bonne formation à tous les participants, le préfet de l'ECORIM a rappelé que cette formation renforcera les connaissances et le savoir-faire de gestionnaires des ETDs, CLD et des OSCs dans la planification locale et durable.

Après les discours et le mot d'ouverture, s'en est suivi le rappel de l'objectif de l'ECORIM, par le modérateur, le Professeur Arthur Kaniki. Il a donc mentionné que cette formation avait pour objectif principal, le renforcement des connaissances, des savoir-faire (compétences) des gestionnaires des ETD, des membres des CLD et des acteurs de la société civile pour qu'ils soient plus efficaces dans la planification du développement par une gestion rationnelle et transparente des revenus infranationaux du secteur minier.

Après le rappel de l'objet et la présentation nominale des participants (faite par Binôme), s'en était suivi la collecte des attentes des participants et un jeu d'éveil appelé « Course aux pierres précieuses », par Monsieur Dahnis Rukan. Ce jeu consistait à placer 120 pierres dans un Bole et les participants, répartis en trois groupes distincts, vont ramasser une pierre par personne fois autant de tours ou des courses jusqu'à ce que les pierres soient épuisées. La leçon morale apprise pour ce jeu est que nous devons bien gérer nos ressources car ces dernières sont épuisables. Le constat après le jeu étant qu'il y a eu mauvaise gestion des pierres ou ressources qui étaient dans le bol car lorsqu'elles étaient épuisées les gens commencèrent à regretter. Il n'y avait pas également suivi et contrôle de la part de responsable de ces pierres considéré comme l'Etat qui détient le sol et sous-sol mais pas de suivi de sa part.

Après la motivation, s'en est suivi la formation proprement dite. La première journée de l'atelier de formation a tourné sur les modules suivants :

1. Introduction à la décentralisation en République démocratique du Congo et la planification locale
2. Les outils et les références réglementaires congolaises (définition, cadre légal et principes) en matière d'élaboration et du suivi budgétaire
3. Analyse comparée des quelques plans de développement local en RDC et en Afrique (les cas de la RD Congo, Guinée et Ghana).
4. Introduction et séance préparatoire à la Simulation 1

Les deux premiers modules ont été animés par Monsieur Guy Muzenga. Pendant un total de 60 minutes Mr Guy Muzenga a exposé et changé avec les participants sur le premier thème qu'il a articulé en deux grands points dont : (i) La décentralisation avec 6 sous-points (Etat unitaire et Etat fédéral, Décentralisation et constitution de la RD Congo, Les objectifs de la décentralisation, Trois axes de la décentralisation, Condition de réalisation de décentralisation et Cadre légal) et (ii) La Planification avec 3 sous-points (Le cadre légal de la planification dans le contexte de la RDC, Les outils de la planification et Le plan opérationnel et stratégique).

Dans le deuxième module (animé en 45 minutes), sur Les outils et les références réglementaires congolaises, le facilitateur a énuméré et expliqué trois objectifs que poursuivent ces outils dont : (i) Orienter et à guider la démarche méthodologique de planification dans les provinces et entités territoriales décentralisées ; (ii) Favoriser l'implication de collectivités locales dans le processus d'élaboration, d'exécution et de suivi et évaluation de leurs plans et programme locaux de développement, (iii) Permettre une bonne articulation entre les plans nationaux et locaux de développement.

En parlant du cadre légal, le facilitateur a fait un aperçu sur les instruments africains sur le développement durable et la gouvernance locale à savoir : le plan d'action de Lagos 1980, traité d'Abuja de 1991, NEPAD/Agence de développement de l'UA, Agenda 2063, chartes Africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

Le troisième module, était animé par Monsieur Descartes Mponge Malasi par vidéo conférence. Au cours de son intervention (de 45 minutes), le facilitateur a fait une analyse comparée du PDL du Ghana, de la Guinée en comparaison à celui de la R.D Congo.

En conclusion il a été proposé que le PDL soit rédigé dans la langue locale, en suite qu'on fasse un modèle identique de PDL pour enlever les défis et intégrer dans le PDL les stratégies de mobilisation des ressources.

L'introduction et séance préparatoire à la Simulation 1 a été conduite par Monsieur Emile Longa, conseiller technique de la GIZ. Celui-ci a commencé par demander aux participants de citer chacun un type de minerais.

Le sujet étant introduit, Il a par la suite expliqué le jeu de simulation, le contexte, les objectifs, la méthode théorique et pratique de ce jeu.

Ainsi, il a été défini que la simulation est un jeu de rôle instructif élaboré pour apprendre sur la complexité d'une situation réelle ; l'objectif de cette simulation serait d'augmenter la compétence des apprenants ; le jeu modèle ECORIM est « **Bienvenu à FUNGULA !** » ; l'agenda de la simulation porterait sur trois points : (i) Processus d'élaboration d'un PDL ; (ii) Planification et budgétisation participatif ; (iii) Scénario et rôles (les participants joueront des rôles différents : Chef d'ETD, membre CLD, OSC, Média, population, Entreprise, prestataire, experts technique, observateur,...).

Le première journée a été sanctionnée par la remise des lots des saches, T-Shirt, Casquette, Pins, etc. au participants, membres du comité de pilotage, formateurs, etc.





Quelques photos résumant la première journée de formation (Crédit photo : ECORIM 2021)

### Activité 3.2 : Deuxième journée de formation, le 9 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia

La deuxième journée de formation a porté sur la finalisation de la thématique 1 (Planification locale : les enjeux de la gouvernance locale en RDC) avec (i) la Simulation 1 : Processus élaboration d'un PDL-Planification et budgétisation participative et l'introduction de l'introductions de la thématique 2 (Les référentiels nationaux, régionaux et internationaux de la planification pour le développement local durable) avec trois modules suivants : (ii) Les ODD : comprendre l'évolution et la nécessité pour planifier durablement ; (iii) La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, (iv) Outils régionaux de référence sur le développement durable, la planification, et la gouvernance locale.

Le lancement de la journée a commencé par un résumé récapitulatif de la journée passée, par le modérateur. Ce récapitulatif a été fait par un jeu de question et réponses aux participants sur les modules précédents. Après s'en était suivi le début de la deuxième journée avec le jeu de simulation 1.

Dans le jeu de simulation 1 « Bienvenu à FUNGULA ! », conduit par Emile Longa et Dahnis Rukan, les participants se sont regroupés selon les rôles à jouer notamment CLD, ETD, OSC, média, etc. la simulation s'est déroulée en des étapes suivantes :

#### 1<sup>ère</sup> Etape : présentation des besoins prioritaires

Ce travail consistait à présenter les besoins prioritaires qui ont été récoltés par les membres du CLD auprès des participants dont l'autorité compétente et son vice, les experts, la population, la société civile, etc... Après avoir présenté les besoins aux participants et après amendement de ces besoins, en voici 4 projets retenus parmi les 12 besoins présentés :

1. Créer une ferme agro-pastorale pour l'ETD Fungula et distribuer des semences améliorées et engrain chimique à la communauté ;
2. Regrouper les jeunes paysannes en coopérative des agriculteurs indépendants ;
3. Construire une route principale reliant les groupements de l'ETD Fungula

#### 4. Construire et gérer d'un marché moderne.

### 2<sup>ème</sup> Etape : Forum communautaire

Cette étape regroupe toutes les couches sociales notamment la population, les OSC, les experts, le Bourgmestre et son vice etc..., le Bourgmestre ou l'autorité compétente a donné l'objectif de ce forum qui va consister à valider le plan après avoir donné une brève description détaillée des projets retenus dans le cadre de la redévalidé en sollicitant l'appui et l'accompagnement de la société civile.

C'est cet exercice de simulation 1 (d'une durée de 4h30) qui a mis fin à la première partie de la journée et s'est sanctionnée par la pause déjeuner.

L'après-midi de la deuxième journée a été marqué par la suite de modules des formation cités en premier paragraphe de ce point.

Le module sur Les ODD : comprendre l'évolution et la nécessité pour planifier durablement était animé par Monsieur Claude Lweo (pendant 45 minutes). Celui-ci a développé son module en trois points : (i) la multidimensionnalité de la pauvreté en RDC ; (ii) Le pourquoi de PPA-LCPI et (iii) La stratégie envisagée pour sortir les populations de la pauvreté. Parmi les éléments multi-dimensionnalité de la pauvreté, il a parlé de la sécurité alimentaire, non accès à l'eau, indisponibilité, qualité et quantité.

Le module sur la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté a été animé par la Professeur Céline Pole Sikulisimwa par vidéo conférence depuis Kinshasa (pendant 45 minutes).

Le module sur les outils régionaux de référence sur le développement durable, la planification, et la gouvernance locale a été animé par Monsieur Fabien Mayani (pendant 60 minutes). Dans son intervention, le facilita a développé deux aspects :

- Agendas/instruments africains sur le développement durable où il a développé le plan d'action de Lagos 1980, traité d'Abuja de 1991, NEPD/agence de développement de l'UA, l'agenda 2063
- La charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local et la gouvernance locale, principes directeurs de quelques instruments africains clés.

Ce module a été sanctionné par un exercice qui consistait à discuter en groupe (formation de trois groupe distincts) sur les questions suivantes :

1. Déterminer les mécanismes appropriés pour assurer la participation communautaire et de la société civile dans la gestion des revenus infranationaux ;
2. L'inclusion des groupes marginalisés dans la planification et la mise en œuvre des projets de développement local ;
3. Assurer la transparence dans la gestion des revenus infranationaux du secteur minier.

La restitution s'était faite selon les groupes, après le travail de réflexion et mise en commun. Ainsi, le premier groupe a proposé *la planification, reddition des comptes, contrôle citoyens, comité de suivi, séance d'évaluation, dialogue permanent* ; le deuxième groupe a, quant à lui proposé *l'identification de groupes marginalisés, consultation, intégration dans différents groupes de décision* ; et enfin, le troisième groupe a proposé *la participation des parties prenantes, transparence, redevabilité, communication avec les parties prenantes*.



Quelques photos résumant la deuxième journée de formation (Crédit photo : ECORIM2021).

### Activité 3.3 : Troisième journée de formation, le 10 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia

La troisième journée de formation a porté sur la finalisation de la thématique 2 (Les référentiels nationaux, régionaux et internationaux de la planification pour le développement local durable)

avec un module dont : (i) Les origines de la RSE et sa déclinaison en stratégie d'entreprise et son intégration dans le code minier pour un engagement communautaire citoyen et début de la thématique 3 (Planification locale : les enjeux de la gouvernance locale en République démocratique du Congo) avec trois modules dont : (i) Comprendre les divers leviers de développement local dans le secteur minier ; (ii) Travaux de groupe : Exercice budgétaire pratique – calcul de la redevance minière ; (iii) Comprendre la problématique et pertinence de la coordination dans l'allocation de la redevance minière, fonds de développement communautaire et cahiers des charges ; (iv) Les règles/référentiels et défis en matière de passation de marché au niveau de l'ETD ; et (v) Séance préparatoire à la Simulation 2.

Dans le module sur les origines de la RSE, animé pendant 45 minutes, le facilitateur Monsieur Fortuna Kande a parlé de l'historique de la RSE, du cadre légal dans le secteur minier, du développement communautaire et la RSE, de la RSE : une stratégie du succès des affaires, de la pratique citoyenne de la RSE, la RSE : un marché gagnant-gagnant.

Ce qu'il faut retenir de la responsabilité sociétale des entreprise (RSE) est que c'est un l'ensemble des solutions à la survie de l'être humain impacté par les activités minières. Elle est également une politique pour le développement, le bien-être de la communauté et des génération futures impactés par l'exploitation minière.

Le facilitateur a démontré que la RSE est liée au développement durable et repose sur 3 piliers fondamentaux dont : (i) un pilier l'économique, (ii) un pilier social et (iii) un pilier environnemental. Il a par la suite démontré la RSE comme source de développement communautaire notamment à travers les cahiers des charges de responsabilité sociétale, dotation pour contribution aux projets de développement communautaire : le 0,3% du chiffre d'affaires annuel de l'entreprise minière et en fin la redevance minière : 25% et 15% versés aux provinces et aux ETDs.

Il a enfin il a rapporté que la RSE permet aux entreprises de respecter en même temps : (i) leurs objectifs économiques, (ii) les exigences de leurs clients, les attentes à leurs salariés, et (iii) la relation harmonieuse entre les opérateurs miniers et les autres parties prenantes, etc.

C'est ce module qui a clôturé la deuxième thématique qui était « Les référentiels nationaux, régionaux et internationaux de la planification pour le développement local durable ».

La troisième thématique a démarré avec le deuxième module de la troisième journée dont : « Comprendre les divers leviers de développement local dans le secteur minier ». Ce module a été animé par Monsieur Jean Pierre Okenda (pendant 30 minutes). Dans son intervention, le facilitateur a parlé de la généralité sur le développement communautaire, des principaux leviers de développement et du contrôle de la mise en œuvre du développement communautaire.

Dans les généralités, le facilitateur a rapporté que la contribution au développement communautaire par les opérateurs miniers est une obligation contraignante pour ces derniers ; une condition d'obtention du droit minier, accompagnées des moyens/revenus clairs et



complémentaires, contrôlé par les services étatiques et assorties des sanctions en cas de non-exécution de ces obligations.

Au niveau du contrôle de mise en œuvre, le facilitateur a souligné qu'il y a 4 intervenants chargés du contrôle d'exécution des projets de développement communautaire à savoir : (i) l'Agence congolaise de l'environnement (ACE) ; (ii) la Direction de protection de l'environnement minier (DPM) ; (iii) le Fonds national de promotion et service social ; et (iv) le Comité local de suivi du cahier des charges (CLS)

Dans le cadre du Travail de groupe (module 3 de la journée) : Exercice budgétaire pratique – calcul de la redevance minière (RM) ; le facilitateur JP Okenda a pendant 45 minutes conduit un travail de réflexion sur le calcul de la RM. Après réflexion, il été rapporté que la formule du calcul de la RM est la suivante :

- $\text{Redevance} = \text{assiette (art240)} * \text{taux (art241)}$
- $\text{Redevance} = \text{valeur commerciale brute} * \text{taux applicable à ce métal}$
- $\text{Redevance} = (\text{quantité} * \text{prix}) * \text{taux}$

En ce qui concerne la problématique pertinence de la coordination dans l'allocation de la RM, fonds de développement communautaire et cahiers des charges, le facilitateur a fait un rappel sur les 3 piliers des leviers de développement communautaire, sur les défis qui sont :

- La faible coordination, doublon et inefficacité : ici la stratégie est d'outiller les communautés, appuyer les espaces d'échange et faire le suivi ;
- Transparence de passation des marchés au niveau local : ici le cahier des charges c'est la responsabilité de l'entreprise mais pour la dotation de 0,3% de chiffre d'affaires et la redevance minière c'est aux ETDs ;
- Divulgarion systématique d'informations : ici chaque organe divulgue les informations de ses actions, budgétisation, contrôle et participation citoyenne

Le module sur les règles/référentiels et défis en matière de passation de marché au niveau de l'ETD a été animé par Erick Lwamba (pendant 60 minutes). Dans son intervention, le facilitateur a parlé des objectifs du module, définition et importance de procédures de passation des marchés, classification des marchés publics, les défis majeurs au niveau des ETD, seuils de passation des marchés publics, les principes fondamentaux, le montage institutionnel, les principales méthodes, l'éthique en matière de passation de marché, les sanctions en matière de passation des marchés, etc.

En définissant le marché public comme un contrat écrit par lequel un soumissionnaire appelé titulaire du marché fournissant une contribution, soit une garantie financière, s'engage envers l'autorité contractante soit à réaliser des travaux, soit fournir des biens de services moyennant un prix, le facilitateur donné l'importance des procédures de passation de marché. Il a donné 3 classifications de marché selon leur mode notamment : (i) le marché par appel d'offre, (ii) marché de gré à gré et (iii) les marchés spéciaux.

Il a par la suite montré le contexte particulier des ETDs qui, dans leurs gestion, il y a manque de transparence pour la redevance minière, mauvaise affectation des fonds de la redevance, etc. Il était revenu sur les 3 principes fondamentaux qui sont la liberté d'accès à la commande publique, la publicité et la transparence, en parlant des acteurs institutionnels qui sont les autorités contractantes, cellules de gestion des projets, direction provinciale du contrôle des marchés publics, les autorités approbatrices. Enfin il a parlé des phases essentielles des procédures de passation des marchés des fournitures ou des travaux qui passe par l'élaboration du dossier d'appel d'offre, publicité de l'avis d'appel d'offres, ouverture publique des plis et l'évaluation des offres.

**Exercice pratique :** l'exercice consistait à lire l'offre de service du consultant, le coter en se basant sur les critères de l'expérience, méthodologie, qualification compétence du personnel, adéquation du programme. Une fois que le consultant a été sélectionné ou remplit les conditions demandées, on passe à l'attribution de marché en respectant toutes les phases de ce derniers ; c'est-à-dire on passe à l'élaboration du dossier d'appel d'offre, publication de l'avis d'appel d'offre, dépôt de l'offre, ouverture des plis, évaluation des offres par la commission des marchés et une commission d'analyse, attribution provisoire du marché, signature du contrat, notification du titulaire du marché, PV de réception des travaux, fournitures ou prestation.

La journée avait été clôturée par la Séance de simulation 2 conduite par Madame Emile Droin de la GIZ, qui a procédé par des questions aux participants en rapport avec la passation du marché.

Il sied à noter ici qu'au cours de la soirée, il a été tenu l'ECO-CHAT Cocktail dinatoire et ouverture des stands. Au cours de cette activité, qui a pris plus de deux heures de la soirée, chaque partenaire et participant pouvait présenter son organisation, montrer le centre d'intérêt, les réalisations et partenariats. L'activité était conduite par Emilie Droin et Annette Juma.





Quelques photos résumant la troisième journée de formation (crédit photo : ECORIM2021).

### Activité 3.4 : Quatrième journée de formation, le 11 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia

La quatrième journée de formation a porté sur le début de la thématique 3 (Le processus de négociation et exécution d'un cahier des charges) avec quatre modules dont : (i) la Simulation 2 (suite) : Exécution du PDL – Cas d'une passation de marché ; (ii) Compréhension du concept de cahier de charges (objectif, législation, rôle des acteurs impliqués) ; (iii) Les techniques de négociation et élaboration du cahier des charges : les leviers à manœuvrer et les pièges à éviter ; et (iv) Les outils de suivi de la mise en œuvre d'un cahier des charges.

Comme à l'accoutumé, la journée a commencé par le résumé récapitulatif de la matière précédente, facilité par Jean Pierre Okenda.

La suite de la simulation 2 (Exécution d'un PDL- cas d'une passation de marché) a été facilité par Jean Pierre Okenda.

Cet exercice a consisté à se regrouper en groupe selon les catégories, c'est-à-dire deux membres de CLD, deux membres de l'ETD, experts et l'autorité contractante pour finaliser l'appel d'offre et le remettre au médiateur pour la publication de cet appel.

La présentation des résultats a articulé sur quatre étapes dont :

**1<sup>ère</sup> étape** : élaboration et publication de l'offre

Toutes les catégories et couches sociales ont été présentes à la réunion ; l'autorité contractante a pris la parole en donnant le briefing sur le projet qui sera exécuté dans le village, et a demandé aux soumissionnaires de déposer leurs offres dans le délai.

**2<sup>ème</sup> étape** : ouverture des plis. Deux entreprises ont soumissionné. Cette étape s'est faite en respectant la procédure.

**3<sup>ème</sup> étape** : évaluation des offres : les participants se sont regroupés toujours dans leurs groupes habituels ; ici il y a un groupe d'experts pour analyser les offres selon la grille

d'évaluation et un autre composé des membres de CLD, ETD et l'autorité contractante qui est la cellule de passation de marché et un autre groupe des soumissionnaires. Après étude et évaluation des dossiers, il y a eu une réunion de négociation avec le prestataire qui a gagné le marché pour passer à l'étape suivante.

**4<sup>ème</sup> étape :** Signature du contrat par le soumissionnaire : le soumissionnaire a signé le contrat et a promis de réaliser un bon travail et d'engager la main d'œuvre de la communauté locale.

Après cet exercice de simulation on est passé à la réflexion de simulation. A cette étape, il a été question de prendre les commentaires des participants ; ainsi chaque participant a donné son commentaire sur l'exercice de la passation de marché.

Le module sur la compréhension du concept de cahier de charges (objectif, législation, rôle des acteurs impliqués) était animé par Monsieur Georges Bokonde en collaboration avec monsieur Fabien Mayani (durant 60 minutes) ; pendant que le module sur les techniques de négociation et élaboration du cahier des charges : les leviers à manœuvrer et les pièges à éviter a été animé par Monsieur Georges Bokonde (durant 60 minutes). Le module sur Les outils de suivi de la mise en œuvre d'un cahier des charges a été animé par Dahnis Rukan (pendant 60 minutes).

il a été défini que le cahier des charges a un objectif d'orienter et organiser la mise en œuvre des engagements du titulaire des droits miniers d'exploitation relatifs à la réalisation des infrastructures socio-économiques et des services sociaux au profit des communautés locales impactées.

Les rôles des acteurs impliqués dans le processus du cahier des charges sont :

- a. **La Compagnie minière** : est le titulaire des droits miniers qui est assujéti à l'élaboration du cahier des charges ;
- b. **La communauté locale** : c'est celle affectée par les activités minières ;
- c. **Ministre provincial des mines** : il supervise le processus de négociation du cahier des charges ;
- d. **Organisation de la société civile ou experts** : accompagne et assiste les communautés locales dans le processus ;
- e. **Chef d'ETD** : il participe à la détermination de l'espace géographique.

En ce qui est des techniques de négociation et élaboration du cahier des charges le facilitateur de la pratique des étapes de négociation à savoir :

1. Phase préparatoire où l'entreprise prend la décision ;
2. Détermination de l'espace géographique ;
3. Détermination des besoins prioritaires ;
4. Approbation populaire des besoins prioritaires ;
5. Elaboration du cahier des charges de responsabilité sociétale des entreprises ;
6. Cérémonie de signature du cahier des charges ;

## 7. Dépôt du cahier des charges auprès de la commission permanente d’instruction des cahiers des charges.



Quelques photos résumant la quatrième journée de formation (Crédit photo : ECORIM2021).

### Activité 3.5 : Cinquième journée de formation, le 12 novembre 2021, Salle Bukavu du Pullman Hôtel Grand Karavia

La cinquième journée de formation a porté sur la suite et fin de la thématique 3 (Le processus de négociation et exécution d’un cahier des charges) avec trois modules dont : (i) la Séance préparatoire à la simulation 3 ; (ii) Simulation 3 du processus de négociation, d’élaboration et signature du cahier de charges ; (iii) Partage d’expériences dans la négociation et la signature d’un cahier des charges (invités) ; et l’évaluation de la semaine repartie en trois points : - Réflexion collective sur la planification locale (révision des 3 simulations), - Révision des attentes, - Fiche d’évaluation.

Au cours de la séance préparatoire à la simulation 3, les participants se sont mis dans leur groupe habituel composé des membres de CLD, des ETD, OSC, experts, Entreprise, etc., pour déterminer les besoins prioritaires, approbation populaire de ces besoins et organiser des réunions de négociation du cahier des charges.

Après l’exposé du groupe, il y a eu des observations faites par Emilie Droin, qui souligné que l’identification des besoins revient aux communautés ; l’autorité reste témoin, la modération est faite par les experts, la supervision est faite par le ministre.

Ainsi, la journée a été clôturée par le mot de la GIZ suivi du mot de coordonnateur de l'OEC et enfin remise des brevets, des cadeaux et des médailles aux participants à la formation. Il sied de signaler ici que la journée a été sanctionnée par un cocktail qui a débuté à 17h.



Quelques photos résumant la cinquième journée de formation qui correspondait à la clôture de l'atelier de formation (Crédit photo : ECORIM2021).

### Activité 3.6 : Sixième journée de formation, le 13 novembre 2021, Secteur de Bukanda

La sixième journée de la formation a été marquée par la visite de l'ETD Bukanda. Cette visite a permis de voir les réalisations faites par le chef du secteur de Bukanda grâce au fonds de la redevance minière. Grâce à la redevance minière, à Bukanda il y a plusieurs infrastructures

déjà construit, notamment le centre de santé, les écoles, le marché, la radio communautaire, la salle polyvalente, le bureau administratif du secteur et autres fonds affectés aux différents projets de la communauté.

La visite a commencé dans la salle polyvalente Jean-Marie Ngombe, du secteur Bukanda ; ainsi, le chef de secteur Bukanda, Monsieur Jean-Marie Ngombe, a procédé par l'accueil des invités, tout en énumérant les réalisations du secteur grâce à la redevance minière. Il a été par la suite, tenu une tournée pour voir et palper les réalisations. Ainsi, la descente a été effectuée dans le village de Kakana, où le public a remarqué une radio communautaire Bukanda et un marché moderne. Il a aussi été remarqué dans un autre village un bureau moderne en construction pour le chef du groupement et plus tard au village 41, il a été remarqué un centre de santé moderne construit et équipé.

De retour à chef-lieu du secteur Bukanda, le village Kikanda, le publique a visité plusieurs autres réalisations, entre autres : le bureau du secteur Bukanda, la résidence officielle du chef de secteur Bukanda, le dépôt de récolte avec une importante quantité de maïs grains récoltés, la salle Jean-Marie Ngombe, deux ambulances médicalisées, deux Jeeps Land Cruisers pour les deux chefs de groupements, les motos de cantonnement, et plusieurs autres réalisations.

Je journée de visite s'est clôturé par un cocktail et diner offert par le chef du secteur de Bukanda dans la salle Jean-Marie Ngombe (qui porte son nom).





Quelques photos résumant la journée de visite au secteur de Bukanda (Crédit photo : ECORIM 2021)

### 3. Résultats et leçons apprises

L'ECORIM 2021 a été une réussite. Au cours de 6 jours de formation :

- 20 participants (Cinq ETDs, dix OSCs et Cinq CLDs) ont amélioré leurs connaissances sur les trois thématiques énumérées dans ce rapport ;
- Les travaux de simulation ont été effectués avec succès ;
- La visite de l'ETD Bukanda a été effectuée avec succès ;
- Compréhension commune des ETDs, CLDs et OSCs du processus d'élaboration et négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale ;
- Les CLDs, ETDs et les OSCs sont capables de bien circonscrire leurs difficultés et de bien formuler leurs projets à travers l'appropriation des simulations sur le cahier des charges et le PDL.

#### 3.1. Quelques défis majeurs

- Plusieurs ETDs et OSC voulaient participer mais l'effectif des participants était très limité ;
- Certains formateurs avaient émis le vœu de prester en présentiel et non en ligne ;
- Les critères de sélection de plus de 150 OSCs pour juste dix places ;
- Très faible participation féminine.



### 3.2. Leçons apprises

- Meilleure collaboration entre les ETD, les CLD et les OSC : il est ressorti tout au long de six jours de formations que les ETD-CLD-OSC devraient conjuguer les efforts pour mener à bon port le processus de planification locale et des enjeux de la gouvernance locale en République Démocratique du Congo ;
- Meilleure compréhension des référentiels nationaux et internationaux de la planification pour le développement local durable ;
- Meilleure compréhension du processus d'élaboration et négociation du cahier des charges de responsabilité sociétale ;
- Meilleure collaboration entre PTFs dans l'appui ;
- Amener les ETDs à la collaboration entre elles et à l'échange d'expérience afin d'amélioration de la gestion des revenus infranationaux ;
- Aider les chefs d'ETDs à user de leurs compétences réellement sans forcément passer par la hiérarchie ;
- Renforcer la formation des ETDs, CLD et OSC au niveau local.

### 3.3. Quelques observations globales

#### De la Sélection des participants

- Les participants se sont impliqués totalement dans les travaux ;
- Le niveau de l'auditoire répondait aux exigences de l'ECORIM ;
- Interactions intenses durant les exposés ;
- Absence des entreprises minières comme acteur de paiement des revenus infranationaux. Nombreux participants suggèrent leur présence afin de discuter directement.

#### De la qualité des modules de formation et de la conception du canevas des modules des formateurs

- Thématiques pertinentes d'actualité, adaptés aux besoins des ETDs, CLDs et des OSCs ;
- Certains thèmes ont attiré beaucoup l'attention des participants, mais le timing ne pouvait pas permettre aux facilitateurs de poursuivre ;
- Illustrations riches à travers des exercices, exemples et simulations ainsi que des sources d'information très variées et fiables par les formateurs ;
- Approche de pédagogie des adultes pris en compte à 80%.

#### Du choix des facilitateurs/Formateurs

- Retard de remise des modules par certains formateurs ;
- Remise des slides sans module pour la majorité des formateurs ;
- Esprit d'écoute, sens d'humilité et de compréhension manifeste dans le chef des formateurs.

### Du Comité de pilotage :

- Plusieurs réunions préparatoires ayant permis de faire un bon suivi et d'atteindre des résultats excellents.
- Harmonie, compréhension et Cohérence des idées entre les membres de l'équipe de pilotage durant les échanges ;
- Harmonie dans l'ensemble des réunions techniques ;
- Niveau de compréhension élevé des membres de l'équipe de pilotage ;
- Régularité aux réunions pour l'ensemble des membres du comité de pilotage, mais, on a observé un peu de retard de remise des rapports et modules de formations ;

### Des Risques

Dans l'ensemble aucun risque n'avait été pris lors du déroulement des activités de l'ECORIM 2021. Le comité de pilotage et le préfet avaient pris des dispositions pour réduire sensiblement les risques à tous les niveaux avant, pendant et après l'ECORIM 2021.

## 4. Conclusion

L'Ecole sur la bonne gouvernance des revenus infranationaux du secteur minier en RD Congo (ECORIM 2021) est une activité réussie dans son ensemble. En premier lieu, en ce qui concerne la mission préparatoire de terrain, l'évaluation issue de la visite des ETDs nous a permis de nous imprégner des réalités auxquelles sont confrontés les ETDs dans la gestion des revenus infranationaux du secteur minier. Ceci est donc une pratique importante à tenir au préalable, car la situation sur terrain a montré que chaque ETD a ses propres difficultés et il serait important d'en tenir compte dans l'élaboration des modules de formation.

La session de formation sur l'Andragogie adressée aux formateurs de l'ECORIM a permis de développer des notions importantes dans la délivrance des formations qui vont permettre aux prestataires d'ECORIM d'adapter leurs modules de formation en intégrant des approches andragogiques plus pratiques pour les prochaines prestations. Il a semblé se dégager une appréciation de la session de formation avec des sollicitations des outils de travail (présentation PowerPoint). Le module de formation a été informatif, et a créé des échanges avec les participants. Le feedback a été positif. Cependant quelques observations peuvent être signalées sur le temps très réduit accordé à ce module. Par ailleurs, le mode choisi (virtuel) n'avait pas favorisé beaucoup d'échanges entre le formateur et les apprenants suite aux perturbations de la connexion internet. Le présentiel reste un atout dans l'apprentissage. Les outils utilisés ont

permis d'avoir une bonne transmission de la matière en plus de l'approche d'andragogie et des simulations très efficace en pratique pour la compréhension des sujets par les participants.

Pour ce qui concerne la modération, le travail a été magnifique, l'équipe de modération avait présenté un travail de qualité. Par ailleurs le service de protocole également était efficace dans leur prestation de qualité avec une attention particulière ayant permis de ramasser deux téléphones des participants oubliés aux toilettes et dans la salle formation.

Il sied de signaler que le projet PROGERIM de la GIZ prendra le lead de l'ECORIM les années prochaines. La présence du conseiller principal du PROGERIM tout au long de l'ECORIM a été manifeste avec un discours rassurant promenant d'assurer une bonne continuité du bébé ECORIM.

## Recommandations

- Il serait mieux que ***la tenue de l'ECORIM se fasse deux fois an dans deux régions différentes***, toute fois dans chaque espace minière : Kivu et Katanga, eu égard au fait que les réalités du fonctionnement des ETDs sont différentes et dépendent du genre d'exploitation du lieu. Cette proposition nous donnera des indicateurs capables de mesurer les attentes des objectifs de cette école.
- Ajouter les effectifs des participants venant des ETDs, CLD et OSC participant à l'ECORIM ;
- Renforcer la participation des femmes : demander aux OSC, CLD et ETDs d'envoyer les femmes cadre à l'ECORIM mais également choisir de plus en plus des femmes parmi les formateurs